Dixième année — N° 377 — On s'abonne au Bureau du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 11 MARS 1916

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice : Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.
La directrice reçoit le mercredi après-midi de 3 à 6 heures.

AVEC CEUX QUI LUTTENT

Nous ne voulois point laisser ce numéro paraître, en ces jours où toutes les pensées du pays sont tournées vers ceux qui soutiennent l'effort ennemi sans leur adresser la nôtre. Et le cœur de celles d'entre nous qui n'ont aucun des leurs au danger s'unit à l'angoisse des familles qui attendent, admirables dans leur patience, comme les soldats dans leur courage.

Elevons aussi notre hommage vers les travailleurs, et les travailleuses qui participent aux dangers de la guerre en lui préparant des armes, et dont un trop grand nombre sont eux aussi morts au champ d'honneur. Que notre reconnaissance et notre pitié aillent vers les récentes victimes de Saint-Denis et leurs familles.

Quel devoir de longue et énergique activité ces heures nous créent, afin que vive et grandisse notre pays dont la liberté s'achète par de si rudes souffrances.

Et combien deviendront méprisables ceux qui se tiendront désormais à l'écart des campagnes de réforme intérieure ou d'expansion mondiale.

LETTRE DE L'ARRIÈRE

LECTURES pour les SOLDATS

« Dis-moi ce que tu lis — je te dirai ce que tu es », dit une paraphrase de la Sagesse des Nations — et cette boutade ne laisse pas de renfermer une part de vérité. Point n'est besoin d'être psychologue, en effet, pour savoir que les aventures de *Nick Narter* sont le pain spirituel des petits bouchers, et que les feuilletons très longs dans le titre desquels paraît le mot « amour » ont un succès particulier auprès des midinettes et des concierges. Mais s'ensuit-il de la proposition: « Tu lis *Nick Carter, donc*, tu es petit boucher, donc *tu dois* lire de malsaines aventures de cambrioleur qui te donneront au plus le goût de les imiter (cela s'est vu) et au moins celui de l'avoir mauvais.

Il y a ainsi dans les questions d'éducation sociales beaucoup de cercles vicieux qu'il est bien difficile de briser. Les classements sont toujours néfastes, comme aussi les réputations toutes faites. Combien d'hommes ont pris l'habitude de fumer parce qu'un homme *doit* fumer! Combien de plus tragiques conséquences sont venues d'une de ces obéissances irréfléchies à ce Code singulier auquel beaucoup se font un point d'honneur d'obéir. Un homme doit être galant; une femme doit être coquette, et tant d'autres dangereuses maximes qui en sont les articles!

Le choix des lectures possède son paragraphe dans ce formulaire. Sans invoquer celui — vraiment désuet — qui pose en principe qu'un homme peut *tout* lire, qu'une jeune fille ne doit *rien* lire et une femme « honnête » pas grand chose, il en est un qui concerne la littérature destinée aux soldats. Un journal — on a assuré depuis qu'il était d'origine nettement « boche » — qui fut le scandale des années précédant la guerre, portait le nom d'une des parties de l'habillement militaire. On assure que les soldats ne le lisaient guère et qu'il ne servit qu'à (!) démoraliser lycéens et écoliers. Mais enfin il était destiné au délassement des casernes et c'est déjà trop comme indication. Tous les organisateurs de Cercles du Soldat savent l'écueil qui les attend lorsqu'il s'agit de monter la bibliothèque. Des livres pour les soldats? Comment donc! s'écrie chaque ami de l'œuvre. Et d'envoyer tous ces ouvrages qu'on est sinon honteux, du moins un peu embarrassé d'avoir en sa possession, qu'on met dans la bibliothèque qui ferme à clef de peur qu'ils ne tombent entre les mains des enfants. Et ces ouvrages pourtant sont, ou des classiques ou des modernes auxquels le génie fait pardonner l'audace, et le possesseur de la clef est un homme, une femme cultivés et parvenus à cet âge et à ce degré de culture qui neutralisent le poison subtil du livre... Cela ne fait rien, on s'en débarrasse avec plaisir comme d'une marchandise un peu sujette à caution: *c'est l'affaire des soldats.*

Et, parbleu, les soldats ne sont pas des jeunes filles, c'est évident! Tout de même, ce ne sont pas non plus toujours des hommes mûrs, ni des bacheliers. Et puis il y a les bleuets, nos chers bleuets dont les yeux s'ouvrent tout grands sur la vie et qui lisent avec une ferveur qui ne dépasse point vingt ans. Dangereux bleuets! Dangereuse vie! Dangereux livres! Prenez garde, vous qui avez charge d'âme, de ne point éveiller cet instinct qui dort dans cette âme engourdie... de ne point montrer à cet esprit sensitif un monde trop beau ou trop laid...

Que faut-il donc mettre entre les mains de nos soldats, soit dans les salles de récréations, soit dans les hôpitaux, soit dans ces paquets que chacun de ceux de l'arrière composent avec tant de soin pour ces inconnus de l'avant qu'il a fait siens?

Rien qui ait trait à la guerre, d'abord; cette opinion est formelle. Un auteur — que, lui, on peut mettre dans les bibliothèques militaires car son œuvre n'est qu'un cri passionné de justice et de pitié — le disait naguère: « Dans les hôpitaux, les soldats jettent les livres et journaux dits « de guerre ». Ils ne veulent pas « talk shop » (« parler métier » comme on dit en anglais et surtout pas en *lire*. »

« Vois-tu, mon petit, disait un vieil ouvrier à un très jeune civil — celle qui l'entendit sortait de l'hôpital devant ces inconnus — c'est des grands auteurs, des grands auteurs ». Il se complaisait évidemment à cette expression. « Moi, dit le jeune, j'ai lu Alexandre Dumas. C'est *ça* qu'est beau. On pourrait lui envoyer ça. » « Non, répliqua le vieux d'un ton décidé, tu comprends, y a *neuf* mois qu'i' s' bat, il en a assez d'voir du sang. Là d'dans, c'est tout le temps des coups, pas d'fusils mais d'épée, c'est pas ça qu'il lui faut, il en a marre. »

Voici beaucoup de livres *qu'il ne faut pas* adopter, mais le néant ne forme pas une bibliothèque, dira-t-on. Assurément; pourtant, mieux vaut une bibliothèque sans livres, si l'on peut dire, qu'une bibliothèque de mauvais livres ou de livres que le hasard seul assembla. Que si l'on peut choisir votre patrimoine national est assez riche, certes, en œuvres saines, fortes et belles pour en remplir bien des rayons. Les Historiens et les Poètes, ces aristocrates de la plume, y seront mieux accueillis qu'on ne le croit souvent. Et toute l'âme étrangère, lointaine, passionnante, est digne aussi d'entrer dans le sanctuaire par les traductions des Grands Russes, des Grands Anglais, des Grands Italiens. En résumé il y a de *mauvais* livres, mais il n'y a pas de « Livres à Soldats »...

Odette *BUSSARD*.

Mlle L., MAIRE DE LA COMMUNE DE X... forme un comité d'action agricole

Nos lecteurs se rappellent cette jeune institutrice de 22 ans, secrétaire de mairie dans une commune du sud-ouest, et qui dès le début de la guerre, fut investie des fonctions de maire. Elle les exerce toujours.

Voici ce qu'elle nous écrit :

⁂

3 Mars 1916.

Je ne me désintéresse pas de la cause et la sers en toute occasion. Ce que je viens de faire est peu de chose assurément ; mais mon principe est qu'il ne faut négliger aucune des occasions qui nous sont offertes de prendre part à la vie et à l'administration du pays, si insignifiantes qu'elles puissent paraître au premier abord.

Je suis toujours « maire » par intérim. Et à ce titre, autant qu'à celui de secrétaire, je présidais la réunion du Conseil municipal du 28 février. Il fallait constituer un comité d'action agricole; la circulaire préfectorale portait « que les femmes pouvaient faire partie de ce comité ». Aussi à la question du conseiller délégué : « Eh ! bien, Mademoiselle, quels sont les 5 membres que vous proposez ? » Je répondis sans hésiter en donnant le nom de 4 agriculteurs et d'une femme, intelligente, instruite, dont le mari est mobilisé et qui dirige sa propriété. Mes conseillers eurent un sourirent indulgent, croyant que je riais sans doute. Je leur relus le passage du préfet, précité, et j'ajoutai que je tenais à mon idée; je leur expliquais pourquoi (ils savent que je suis féministe.) Et leur conclusion fut celle-ci : « Si cela vous fait plaisir, nous ne pouvons pas nous y opposer. » C'est tout ce que je désirais. Et comme dans le comité le maire doit être président, (c'est donc Mlle L. qui préside), j'ai réservé l'autre titre d'honneur à Mme A que j'ai nommée vice-présidente.

⁂

Nous ne pouvons que féliciter et remercier Mlle L. Les derniers numéros de *La Française*, qu'elle n'a sans doute point reçus, lui diront quelle importance le féminisme attache à la participation des femmes aux comités d'action agricole.

LE SALAIRE FÉMININ

Oui... Mais...

— « Le nombre de femmes employées dans les usines de guerre est « aujourd'hui notablement supérieur à « cent mille, alors qu'avant la guerre, « il y avait, pour le contrôle ou pour « d'autres services, à peine quelques « milliers de femmes; cent mille femmes, employées aux travaux les plus « divers et montrant des qualités d'ingéniosité et de dévouement qui font « l'admiration de tous. A Bordeaux, « vous voyez les femmes tourner le « lourd obus de 155; à Firminy, vous « les voyez employées à forger ou à « tréfiler; à Lyon, un effort admirable « a groupé des milliers et des milliers « de femmes qui composent quelque « fois presque tout l'effectif des formi« dables usines de cette région... »

Ces paroles ont été prononcées à la tribune de la Chambre, dans la séance du 29 février, par M. Albert Thomas.

Plusieurs députés firent observer que ces ouvrières admirables étaient moins payées que les ouvriers.

Et M. Albert Thomas, dont les idées féministes sont connues, et qui, personnellement, désire la réalisation de l'égalité des salaires masculins et féminins, déclare que c'était là « un problème fort délicat », que « les industries voisines des usines de guerre se trouvaient atteintes », que « la question était difficile »... Il faut citer l'*Officiel* : « Questions délicates, mais qui « ne nous sont en rien étrangères. « Avec une action tenace et conti« nue, nous essayons d'obtenir des in« dustriels des règles de justice et d'é« galité. »

M. Frédéric Brunet. — A travail égal, salaire égal.

M. le sous-secrétaire d'Etat des munitions. .. Oui, mais l'application de la formule « présente parfois des diffi« cultés, lorsqu'il s'agit de mesurer ce « travail égal... »

⁂

Oui, le Gouvernement sait combien il serait juste de payer « le tournage d'un obus le même prix à une femme qu'à un homme », mais... il y a la répercussion sur l'industrie privée!

Oui, le Gouvernement sait que le travail féminin vaut le travail masculin; mais... il ne peut « qu'indiquer aux industriels les expériences vécues. »

Oui, il reconnaît qu'il est de l'intérêt des ouvriers eux-mêmes que les entrepreneurs ne profitent pas de ce qu'ils emploient des femmes pour réaliser des bénéfices supplémentaires; mais... nous ne pouvons, dit le Gouvernement, « qu'essayer d'obtenir des industriels des règles de justice et d'égalité. »

Voilà une singulière timidité, dites-vous?

Pas si singulière! Croyez-vous qu'il soit facile d'exiger des autres ce qu'on n'a pu réaliser soi-même? Et voyez-vous clairement quels seraient les arguments de l'Etat législateur qu'on ne pourrait retourner contre l'Etat patron? Ni les employés des postes, ni les professeurs-femmes, ni la majorité des institutrices ne touchent un traitement égal à celui de leurs collègues hommes. Les réclamations des intéressées ont pu, çà et là, faire diminuer l'injustice, elles n'ont pas réussi à la faire disparaître. On répondait, comme M. le sous-secrétaire d'Etat des munitions: « L'application de la formule présente parfois des difficultés! »

La femme professeur d'un Lycée de jeunes filles, d'une école normale ou primaire supérieure, l'institutrice valait-elle son collègue du lycée ou de l'école de garçons? Grave question, et difficile! et délicate!... La guerre éclate. Dans les lycées, les écoles de garçons, des chaires restent vides. Les femmes qui enseignent l'histoire, les mathématiques, la philosophie au lycée de jeunes filles ou à l'école normale voisine, les institutrices des écoles primaires sont priées de suppléer leurs collègues mobilisés. Et, à tous les degrés de l'enseignement, la vie scolaire continue... Le problème délicat et difficile semble résolu? Cependant la femme-professeur, l'institutrice — qui, de même que l'ouvrière des usines, tient la place du soldat, — est moins payée que le professeur, l'instituteur de la classe parallèle, pour un travail non seulement égal, mais *identique !*

Oui, le Gouvernement est plein de bonne volonté; oui, il est sincère dans son désir de voir les femmes payées équitablement, mais...

Mais il n'a pas donné, il ne donne pas l'exemple, et il est désarmé quand il s'agit d'assurer à l'ouvrier de la Défense nationale le salaire qui lui est dû.

Pierre REBOUR.

La lutte pour le salaire normal

On a signalé ces dernières semaines divers mouvements de grève des tailleurs et couturières de grandes maisons ou de grands magasins pour le relèvement des salaires dont le taux depuis la guerre avait été sensiblement abaissé.

Bien que les affaires aient repris, les patrons prétendaient maintenir ces prix réduits.

Le Syndicat de l'habillement de la Bourse du Travail qui a pris en main les intérêts des travailleurs, a pu obtenir certaines améliorations.

Mais, n'est-il pas scandaleux que, même lorsqu'ils traversent une crise, des patrons qui ont réalisé dans leurs industries des fortunes considérables rognent sur le nécessaire des travailleurs.

Nous pourrions citer une importante maison qui a essayé de payer à raison de 0,25 c. l'heure une seconde main, celle-ci ayant négligé en entrant de faire son prix ; la maison C. ne s'est décidée à ajouter 0,10 c. à ce prix misérable que sous la menace du Conseil des Prud'hommes.

De plus, malgré les campagnes menées pour la détruire et la loi qui s'y oppose, la coutume des veillées persiste. La loi sans doute autorise certaines dérogations; mais, actuellement, où les ouvrières ne manquent pas et en tout temps, d'ailleurs, il nous paraît odieux et dangereux que des jeunes filles soient tenues à un travail de couture de 8 heures du matin à 9 heures du soir, avec une heure d'arrêt à midi pour déjeuner et 1/4 d'heure pour goûter, soit 12 heures de travail. Quelques-unes demeurent en banlieue et la plupart dans les quartiers excentriques. On voit à quelle heure peut se placer leur dîner.

Et l'on parle de rénovation de la race et de repopulation.

Les heures supplémentaires sont payées 0.35 à une seconde main.

Les femmes de ménage continuent à être payées 0.50 c. l'heure, par les petites commerçantes et les petites bourgeoises obligées de recourir à leur service. Mais les hauts industriels richissimes, et aussi les grands magasins dont la guerre n'a même pas la première année réduit les dividendes trouvent la possibilité d'acheter le travail des pauvres à meilleur marché que jamais lorsque, pour les pauvres, le prix de la vie est doublé.

Il est temps que les syndicats prennent en mains la cause du travail des femmes. Ils semblent, d'ailleurs, comprendre enfin qu'elle est essentiellement liée à celle du travail masculin. Le comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme dont nous avons parlé à plusieurs reprises, a tenu ces jours derniers une réunion où les syndicats fédérés ont pris l'engagement de n'accepter dans leurs professions les remplacements d'hommes par des femmes qu'avec une rétribution équivalente.

Le récent remplacement d'ouvriers tailleurs en grève par des femmes peut avoir fourni aux syndicats un nouveau sujet de méditation. Les ouvriers tailleurs qui gagnent 1 fr. 25 l'heure, peuvent être certains qu'avec la surabondance de main-d'œuvre féminine qui résultera de la guerre, ils seront promptement éliminés de la profession s'ils continuent à admettre comme naturel que le salaire moyen des femmes dans les industries de la couture soit plus de trois fois moindre que le leur.

Espérons qu'enfin toutes les corporations auront compris l'inanité de leur opposition au travail des femmes, que les intérêts de tous les travailleurs sont communs et que tout le travail doit être pour tous également libre et également rétribué.

LES FEMMES ET L'AGRICULTURE en Angleterre

Il y a quelques mois, Lord Selborne annonça aux propriétaires de terres et aux fermiers, qu'ils auraient à trouver des remplaçants pour les travailleurs des champs d'âge à servir dans l'armée. Il émettait en même temps l'idée que l'on pourrait avec grand avantage utiliser les femmes dans le travail de la terre. Cette idée ne fut pas tout de suite accueillie avec beaucoup d'enthousiasme, mais quelques fermiers plus audacieux l'ont mise en pratique avec de si heureux résultats que le préjugé va s'affaiblissant. Et lorsque les travaux du printemps battront leur plein, il est probable que la demande de main-d'œuvre féminine complémentaire sera très grande. Pour y faire face, et pour remédier aussi à certains inconvénients résultant de la guerre, des commissions agricoles se sont formées dans les comtés, et des commissions locales dans les districts urbains et ruraux. Les femmes y sont assez largement représentées.

Dans un discours qu'il a prononcé récemment au Gruldhall de Winchester, Lord Selborne disait qu'il aimerait voir s'organiser dans les villages une propagande pour recruter les femmes, analogue à celle de Lord Derby pour le recrutement des soldats. Il ne suffit pas d'offrir des salaires, car avec les allocations et les diverses indemnités, beaucoup de femmes sont plus à l'aise depuis la guerre qu'elles ne l'ont jamais été. Il faut, selon lui, faire appel à leur intelligence; leur dire que leur rôle dans la guerre est le travail des champs, et qu'elles contribueraient autant à la défaite de l'Allemagne et à notre victoire que leurs fils qui sont à la flotte ou dans les tranchées. Si les femmes de la campagne parvenaient à comprendre cela, elles offriraient leurs services aussi nombreuses que les femmes qui se sont enrôlées dans les usines pour la fabrication des munitions.

Dans le Nord, un grand nombre de femmes se sont déjà présentées, mais dans le Sud, où les femmes ont beaucoup moins l'expérience des travaux de ferme, il est probable que peu d'entre elles sont capables de faire autre chose que les besognes les plus simples. Il faut donc organiser aussitôt que possible un système de dressage afin que, lorsque le besoin s'en fera sentir, le pays ait à sa disposition un nombre suffisant de femmes capables.

Malheureusement, déjà avant la guerre, l'enseignement agricole pour les femmes se heurtait à tant de difficultés qu'il était insuffisant pour les besoins de la nation. Le rapport récemment publié du Congrès réuni par le Conseil de l'Agriculture et de la Pêche, pour étudier cette question, révèle un état de choses peu satisfaisant. « En général, dit le résumé du rapport, il n'y a pas d'enseignement agricole défini pour les femmes et les jeunes filles; cette question n'a pas été étudiée au point de vue féminin ». Sous la rubrique « Ecoles féminines » il constate qu'en dehors du travail intérieur, à peu près aucune instruction agricole n'est offerte aux jeunes femmes des tenanciers ou petits fermiers dans un établissement fixe.

Pour les femmes de cultivateurs aisés, il semble y avoir un *nombre* suffisant d'établissements, mais le Congrès trouve qu'on devrait accorder plus d'attention à l'apprentissage de l'élevage et au côté technique de l'agriculture; bref à ce qu'un homme apprend dans une ferme, surtout en ce qui concerne les soins à donner aux animaux. « Cette instruction, dit le rapport, est positivement nécessaire, nous pensons qu'il y aurait lieu d'établir dans l'une au moins de ces écoles, qu'elles soient ou non consacrées entièrement aux femmes, un système complet d'agriculture générale, comprenant le côté pratique et le côté scientifique. »

Cette insuffisance de préparation dans le passé explique que l'on trouve aujourd'hui peu de femmes capables d'enseigner le métier à d'autres, sauf pour les travaux intérieurs de la ferme et l'horticulture. Il est donc de toute importance que l'apprentissage des femmes en ces questions s'organise immédiatement, avant que la disette d'hommes ait augmenté.

Le Congrès a entendu de nombreux témoignages sur les bons résultats obtenus par les écoles féminines ambulantes, celles-ci donnent des démonstrations pratiques beaucoup plus populaires que les conférences du soir (cour d'adultes). Mais ces cours pratiques n'ont pu être organisés que dans certaines régions. Il faudrait créer des écoles de ce genre qui fournissent un cycle rapide d'enseignement pratique, non seulement des travaux intérieurs, mais des soins à donner à la basse-cour, aux jeunes animaux, enfin de tout ce que les femmes vont probablement être appelées à faire.

Le nombre des écoles fermières en Angleterre est absolument insuffisant.

On a dit au Congrès les effets bienfaisants de ces écoles en Belgique et en Irlande. Dans ce dernier pays où le soin de la basse-cour est entièrement confié aux femmes, la valeur des exportations de volailles a augmenté depuis deux ans de plusieurs centaines de mille livres.

Depuis la guerre, quelques écoles fermières ont été créées par l'initiative privée, mais il est vraisemblable que les besoins des fermiers deviendront prochainement si pressants, que beaucoup d'entre eux, devront dresser eux-mêmes leurs aides, juste au moment où ils auront le moins le temps nécessaire à ce surcroît d'occupations.

Le rapport insiste sur la nécessité de multiplier les bourses d'agriculture qui permettront à des jeunes filles bien élevées de faire leur éducation dans des établissements comme Swanley et Studley, où le coût de l'instruction est de 60 à 120 livres par an. Il demande aussi la création de bourses qui permettent à des filles de petits fermiers et de paysans qui seraient réellement douées, de passer de l'école ambulante dans une école fermière, et de celle-ci dans un établissement de degré supérieur. Des jeunes filles qui pourraient réussir très bien dans l'agriculture sont entravées par le prix de l'enseignement professionnel, et il serait bien nécessaire de leur aider si l'on veut avoir un nombre suffisant de travailleuses exercées au printemps prochain.

Traduit du « *Common Cause* », A. B.

Les Jeunes Filles dans les écoles supérieures de commerce

Nous avons signalé dans le dernier numéro une interview de M. David-Mennet, président de la Chambre de commerce de Paris publiés dans *L'Œuvre* par la directrice de *La Française*.

Notre éminent confrère, M. Pierre Mille, a, de son côté, apporté dans *Excelsior* une contribution à notre campagne dont nous le remercions vivement.

Voici l'article qu'il a consacré à cette question :

⁂

Le gouvernement a invité, par une circulaire récente, les Ecoles supérieures de commerce à ouvrir leurs portes aux femmes. Tous ces établissements ont suivi ce conseil, sauf ceux de Lyon, de Marseille et de Paris, les plus importants. Et M. David-Mennet, président de la Chambre de commerce de Paris, les en a chaudement approuvés dans une interview qu'il a donnée à Mme Jane Misme, rédactrice à l'« Œuvre ».

Il y a un argument de M. David-Mennet qui ne veut pas que les femmes puissent devenir « chefs », grands chefs de grands commerces, qu'on peut être disposé à admettre: la France a besoin d'enfants; elle en aura bien plus besoin encore, hélas! après la guerre. Et les femmes absorbées par le souci de hautes affaires seront peut-être moins prêtes que les autres à fonder une famille, surtout une famille nombreuse.

Mais de deux maux, il faut choisir le moindre. Or, il est clair qu'il faut aller au plus pressé. Le plus pressé, c'est de restituer à la France, le plus vite possible, la plus grande intensité possible d'activité économique; et si les hommes n'y peuvent suffire, eh bien! qu'on s'adresse aux femmes, et qu'on leur donne toutes les armes qui sont nécessaires pour la lutte. Les circonstances l'exigent, et il faut savoir se plier aux circonstances.

M. David-Mennet consentirait seulement à créer des instituts commerciaux réservés aux femmes et où l'on formerait seulement « des employées secondaires. »

Des employées secondaires, c'est tout ce qu'on peut faire des femmes, selon M. David-Mennet, et il ne l'a pas caché à Mme Misme. Oserai-je lui rappeler le nom qui mérite d'être illustre, et qui l'est, de Mme Boucicaut? C'est elle qui fut, de l'avis de tous ceux ceux qui l'ont connue, la véritable organisatrice d'une des plus grandes affaires de France. Et l'on pourrait en citer beaucoup d'autres exemples.

C'est pourquoi on ne peut s'empêcher de craindre que l'ostracisme prononcé par les Chambres de commerce contre les femmes qui veulent suivre les cours des écoles supérieures de commerce ne soit dicté surtout par un préjugé.

Pierre MILLE.

COURRIER DES LECTEURS

Mme Cotret. — Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous communiquer les vers spirituels de votre vieille amie. Mais le conseil de direction de *La Française* a dû prendre la résolution de ne publier aucune poésie relative aux événements de la guerre. Nous en exprimons ici nos regrets à vous, Madame, et à tous nos lecteurs qui nous en ont adressé.

LES DISPARUS

La Reine douairière de Roumanie

J'ai déjà dit ici combien le féminisme en Roumanie restait à l'état embryonnaire, malgré les beaux talents féminins qui l'ont illustrée.

Un d'eux vient de disparaître laissant derrière lui un bagage important d'œuvres littéraires et le souvenir d'une âme belle et généreuse.

Elisabeth de Wied depuis son mariage à 25 ans avec Carol Ier, roi de Roumanie, après la mort de son unique enfant qui ne vécut que 3 ans 1/2, se consacra entièrement à son peuple, à la littérature, aux œuvres d'éducation, d'instruction, de philanthropie.

Elle créa de nombreux hôpitaux, s'occupant particulièrement des aveugles et devint vite très populaire en son pays d'adoption. Les Roumains étaient fiers de leur Reine qui sous le nom de Carmen Sylva écrivit de nombreux poèmes, des romans, des librettos en roumain, allemand, français. A la mort du roi Carol survenue au début de la guerre, la Reine très affligée se retira au monastère de Curtea de Argès où furent déposées les dépouilles du feu roi. Elle commença à y écrire les mémoires de son règne, qui ne doivent pas être terminées.

« Les Pensées d'une Reine », œuvre originale et élégante furent beaucoup lues en France où elle avait de nombreuses sympathies. Elle les a quelque peu délaissé par un retour inattendu à son pays natal. Un article écrit récemment à la gloire de l'Allemagne nous empêche d'admirer comme elle aurait pu l'être, l'œuvre d'une grande Reine. Jane Nemo.

GUERRE A L'ALCOOL

LE SCANDALE DE LA SEMAINE

Dans la lutte antialcoolique, il n'est pas de semaine où on ne doive relever quelque scandaleuse défaillance de ceux sur qui repose le sort du pays.

On se rappelle que M. Malvy, Ministre de l'Intérieur, a transmis à tous les préfets de France le texte d'un arrêté restreignant la vente de l'alcool en leur ordonnant de publier cet arrêté.

Ainsi la vente de l'alcool et des boissons spiritueuses titrant plus de 23° se trouvait interdite totalement jusqu'à 11 h. du matin; et pour le reste du jour aux femmes et aux mineurs.

M. le Préfet du Calvados a suivi l'ordre de son ministre et publié l'arrêté.

Mais toujours suivant l'ordre de son ministre, exprimé dans la circulaire qui accompagnait l'arrêté, le préfet du Calvados vient d'en annuler les dispositions.

Il adresse à son tour une circulaire aux maires de son département leur prescrivant la tolérance comme son ministre la lui a prescrite; la vente de l'alcool sera permise dans le Calvados sans restriction les jours de foire ou de marché.

En finira-t-on avec cette plaisanterie sinistre. Ou l'alcool est nuisible et il faut l'interdire, ou il est inoffensif et il n'y a pas à s'en occuper.

Mais, sauf parmi les ivrognes, le danger de l'alcoolisme national est unanimement proclamé.

Et nous assistons à une odieuse comédie. Un gouvernement indigne feint de vouloir satisfaire l'opinion et en même temps ne s'applique réellement qu'à satisfaire les empoisonneurs et leurs clients qui sont ainsi les vrais maîtres de la France.

Ne craignons point de le dire ici. Ceux qui chargés des intérêts d'un pays les trahissent sont de malhonnêtes gens, plus criminels que le voleur qui dépouille un passant ou l'assassin qui prend sa vie.

C'est la race Française, c'est la France même que ruinent et assassinent les ministres, les députés, les préfets et les maires, défenseurs de l'alcool.

Ils le savent. Peu leur importe. Pourvu qu'ils gardent les postes que leur assurent les marchands de poison.

Mais un gouvernement qui considère ne pouvoir vivre que de la mort du pays qu'il dirige, est un gouvernement dont bientôt la France ne voudra plus.

Ou alors c'est qu'elle ne serait pas digne de vivre. Et chacun des jours que nous traversons nous apporte la preuve du contraire. J. M.

LES FEMMES
dans les Commissions administratives

Lorsque fut fondé en août 1915 *Le Comité départemental des Œuvres de Guerre du Calvados*, Comité destiné, comme dans d'autres départements, à recueillir de l'argent et à répartir les fonds entre les différentes œuvres de guerre, secours aux prisonniers, aux blessés, mutilés, aux veuves et orphelins, aux Foyers du Soldat, etc... Mme de Witt Schlumberger avait été convoquée ainsi qu'une centaine d'autres personnes à la réunion préparatoire.

Elle demanda au Préfet qui présidait cette réunion de bien vouloir faire nommer des femmes dans le Conseil d'administration. En effet, huit femmes furent nommées parmi les 40 membres.

Lorsque le Conseil nomma son Bureau, Mme de Witt-Schlumberger fut nommée parmi les 4 Vice-Présidents.

Il serait à désirer que dans tous les Comités départementaux des œuvres de guerre des femmes compétentes fussent mises en avant pour demander d'en faire partie. Nous ne saurions trop recommander cependant que lorsque des femmes sont nommées à une fonction civique quelconque, elles tiennent à honneur d'assister effectivement aux réunions et fournissent un certain travail qui justifie leur demande de prendre leur part des affaires publiques du pays. Pour que nous ayons droit à une place, nous devons nous montrer capables de l'occuper efficacement.

⁂

Une circulaire du Ministère du Travail du (5 février) a suggéré aux préfets l'institution d'une Commission départementale mixte dont le but est d'étudier toutes les questions relatives à la reprise du travail national (placement, salaires, apprentissage, chômage, moyens de crédit, développement économique, etc...) Cette Commission est composée à Caen de Conseillers Généraux d'Arrondissement, de Sous-Préfets du Président de la Chambre de Commerce, du Président du Syndicat des entrepreneurs, du Directeur des services agricoles, du secrétaire de la Bourse du Travail, du Président de l'Union commerciale, etc., etc... On y a nommé *une femme*, Mme Terracher, déjà connu pour ses articles et ses rapports sur les œuvres d'assistance en France et en Angleterre.

LES FEMMES DANS L'ŒUVRE DE GUERRE A MADAGASCAR

Nos lecteurs savent que le gouverneur général de Madagascar a trouvé dans la population européenne et indigène le concours le plus actif pour organiser diverses fêtes patriotiques qui ont permis d'envoyer en France plusieurs centaines de mille francs.

Quelques dames européennes, chargées d'organiser ces fêtes, se sont adjoint un certain nombre de femmes indigènes qui ont accepté cette mission avec enthousiasme et ont déployé une telle activité qu'à Tananarive seulement la recette de la journée du 75 a atteint 25 000 francs!

LES ORGANISATRICES EUROPÉENNES ET INDIGÈNES (*Cliché du Touring-Club.*)

Et dire que l'on croit communément que la femme indigène ou jeune rôle insignifiant dans nos possessions d'outre-mer!

Le gouverneur général de la colonie a vivement félicité, comme elles le méritaient, les organisatrices européennes et leurs collaboratrices indigènes. Maintenant que l'élan est donné, on peut compter qu'à chaque fête de ce genre, le plus humble des paysans malgaches apportera son obole.

(Courrier Colonial)

LES LIVRES

La Vie et la Mort de Miss Edith Cavell. Préface de M. Paul Painlevé, membre de l'Institut, ministre de l'Instruction publique.

Quelqu'un a-t-il jamais prétendu qu'on a trop rendu d'honneurs à Miss Cavell, que le bruit fait autour de cette mort unique est exagéré, par comparaison au grand nombre des victimes ignorées de la barbarie allemande? Si oui, ce ne peut-être que dans un pays d'étourdis, **héritier de la légère Athènes où l'on se fatiguait si vite** d'entendre appeler Aristide le **Juste; ce** n'est pas dans la France de 1914, où les plus frivoles ont appris à réfléchir. Et il ne faut pas réfléchir longtemps pour comprendre que l'énergique Anglaise est plus pour les Alliés qu'une femme douce et stoïque, plus d'une patriote et qu'une martyre, qu'elle symbolise, de l'aveu même des Allemands, notre conception de la Justice: « La différence dans la manière de juger cette affaire, écrit la *Gazette de Cologne* s'explique par la différence des vues des Anglais et des Allemands sur la justice ». En effet!

Les Allemands ont invoqué à leur défense (car ils semblent bien s'être défendus), un argument inattendu, féministe. Ils admettent tout à coup l'égalité des sexes, devant le patriotisme et devant la peine de mort. « La sentence, a dit M. Zimmermann, a été exécutée pour effrayer celles qui pourraient compter sur leur sexe pour prendre part à des entreprises punissables de mort. En leur reconnaissant ces droits, on ouvrirait la porte à toutes les activités néfastes des femmes, qui sont souvent plus habiles et plus intelligentes que l'espion le plus habile.» Merci du compliment.

Ainsi « ils ne comprennent pas, dit éloquemment M. Painlevé — que c'est précisément la légalité de ce meurtre qui en fait l'horreur. Miss Cavell aurait été tuée au coin d'une rue par une brute ivre, ce serait un douloureux fait divers. Mais que son procès et son exécution aient été conformes à la justice allemande, qu'une telle cruauté ait été réglementaire, c'est là ce qui est intolérable. Ah! que l'abîme est profond, qui sépare notre âme d'un peuple capable d'une pareille conception de la loi! Tant que l'Allemagne n'aura pas senti au fond d'elle-même la honte et le remords de ce crime, il n'y aura pas de paix possible entre elle et l'humanité. »

Tout le monde aura à cœur de conserver au moyen de ce livre, les documents relatifs au procès et à l'exécution de l'attachante martyre, et l'histoire simple et noble de sa vie.

Alice Berthet.

Les Belges à présent par Anne Lindhagen

Nous publions avec plaisir cette critique d'un noble livre suédois, qui nous est adressée de Stockholm.

« Tout ce que j'aime, souffre ». Ces mots prononcés par Vandervelde, l'auteur pourrait le rendre siens, car de la manière dont elle parle dans ce petit livre portant sur sa feuille de titre le drapeau percé, on ne parle que de ceux que l'on aime.

Anna Lindhagen est de ceux dans notre pays qui ont le mieux montré en action leur compassion brûlante pour le sort de la Belgique.

Dans le comité de secours fondé le 6 novembre 1914, elle a accompli un travail de grande importance et c'est beaucoup grâce à elle que le résultat de la souscription ouverte est devenu si considérable. Mais à côté de cela elle a travaillé à faire comprendre à ses compatriotes ce qui s'est passé en Belgique. Sa dernière œuvre sur ce sujet est le petit livre susmentionné, lequel a été publié par la rédaction de « Tiden » a un prix de 1.50. Dans ce livre, elle décrit d'après ses propres expériences de la vie en Belgique occupée, remplie d'humiliations et de souffrances innombrables, le combat contre la misère, et les Belges qui mènent ce combat. Dans une partie suivante, elle donne une description de la Belgique en exil, car dans l'œuvre de secours, elle considère comme étant de la plus grande importance: la tâche « de procurer des *asiles aux Belges en détresse* ». Pour ceux qui se trouvent en exil en Hollande et qui ont à dépenser ce qu'ils reçoivent de l'Etat belge pour des loyers très chers, on devra faire bâtir des domiciles, lesquels à la fin des hostilités pourront être transportées en Belgique, « *le pays des foyers ravagés, dévastés.* »

Le surplus des revenus de la vente de cette brochure sera employé à ce dessein. Et si le livre est répandu autant que l'on le désire du fond du cœur, il ensuivra des dons directs et l'auteur aura atteint son but, c'est-à-dire « procurer des domiciles à ceux qui en manquent en Belgique et constituer de la sorte en ce pays un souvenir durable de la Suède.

Elin Thagner.

CONFÉRENCES MEETINGS

Le Vendredi, 10 Mars, à 5 heures, au Collège Libre des Sciences sociales, 28, rue Serpente, Conférence de Mme Léon Brunschvicg, sur *Le programme féministe.*

Le dimanche 19 mars, à 2 heures 1/2, Salle de *La Vie Féminine*, Avenue des Champs-Elysées, 88, meeting de l'Union Française, pour le Suffrage des Femmes sur *L'action morale et sociale en faveur de la maternité.*

PROGRAMME

L'ACTION MORALE ET SOCIALE EN FAVEUR DE LA MATERNITE

L'action morale

Mme de Witt-Schlumberger, Présidente de l'U. F. S. F.

Les Projets législatifs pour la protection de la Maternité et de l'Enfance

M. Lenoir, Député de la Marne

M. Doizy, député des Ardennes, Président de la Commission d'hygiène

Prendront également la parole :

Mme S. Grumberg, Avocate à la Cour, membre du Comité central.

Mme Pauline Relbour, Secrétaire générale du Groupe de Paris.

M. Paul Bureau, Directeur du journal « Pour la Vie ».

⁂

Les femmes contre l'alcool

Prière de réserver, sans autre avis, votre après-midi du dimanche 2 avril, pour une grande manifestation antialcoolique, organisée par le **Conseil National des Femmes Françaises.**

Veuillez la faire connaître autour de vous.

Le meeting aura lieu à la Sorbonne. L'heure et le programme seront annoncés dans les journaux.

Chronique des Œuvres et Institutions

« L'Aide Morale » donnera des séances le 12 mars; pour le 6e arrondissement, salle des examens à la Mairie; pour le 11e et le 20e, Gymnase Voltaire rue Jappy, pour St-Mandé, à la salle des Fêtes de la Mairie.

EXPOSITION OUVERTE

Galeries Devambez, 43, boulevard Malesherbes.

Exposition des œuvres de guerre de Lucien Jonas, du 6 mars au 22 avril 1916.

THEATRE

Les « Deux Masques » se sont rouverts sous l'habile direction de Mme Aimée Faure.

Notre confrère Jean Conti est chargé du secrétariat général, et M. Mauthonet de Saint-Georges de la mise en scène.

Le spectacle est fort réussi.

« Charmant prologue ». Un acte en vers, petit marivaudage littéraire de Mlle Germaine Albert, fort bien joué par l'auteur et sa gracieuse partenaire.

Aimable Revue Montmartroise de M. Jacques Fobrey, musique d'Estébou Marti, où M. Clermont et Mlle Myrtho et les autres interprètes se sont fait applaudir.

Mlle Isis, la gracieuse danseuse, a retrouvé son succès de talent et de beauté accoutumé.

R. C.

Echos

Les Allemandes en prison. — Après un an de détention, Rosa Luxembourg, du groupe d'opposition Liebkneckt, et qui fut poursuivie ainsi que Clara Zetkin, vient de quitter la prison et a été mise en liberté.

D'après la « Post », de Munich, deux jeunes filles, coupables d'avoir accordé des rendez-vous à des prisonniers de guerre français occupés dans la ville, ont été condamnées l'une à quatre semaines et l'autre à deux semaines de prison.

Une caporale russe. — Le communiqué officiel russe du 7 février a signalé que dans la région au nord de Boyane, le caporal Gloustchenko, en réalité une jeune fille du nord de Tcherniavska, qui avait demandé à être envoyée en reconnaissance, s'est faufilée au milieu des fils de fer barbelés ennemis, malgré une fracture de la jambe, elle a rempli la tâche dont elle s'était chargée et est rentrée en rampant dans nos tranchées.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR REGIME DIETÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison **Bignon-Pariani.** — Fondée en 1883 5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine Téléph. : 303-04

Pâtes alimentaires en tous genres Riz, Semoules, Tapiocas; etc. Conserves alimentaires

Colis militaires franco pour le front Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — **Envoi** franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERES PANTA non alcoolisées **Bière Spéciale pour Nourrices Bière de Table Bière Fine pour Soirées** 6, rue Guyot (Paris). — Téléph.: 513-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Trochet). — Téléph. : Central 47-58.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre Cafés — Thés — Maté. Variés de Hors-d'Œuvres. Livraisons Paris. — Expéditions en

La gérante : Jane Mismb.

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière

L'ORIGINE de la Subordination des Femmes

par Jean PAIN

Or, fait caractéristique, nous voyons que là même où la femme est aussi vigoureuse que son compagnon, elle se trouve pourtant subordonnée. Ainsi au Thibet, les hommes quoique plus faibles selon Metz-Brun ont pourtant seuls l'autorité en partage; il en est de même chez les Cafres et les Hottentots. Bien plus, au Dahomey où les guerrières étaient douées d'une force à toute épreuve et accomplissaient des prouesses extraordinaires, les hommes selon Létourneau rouaient leurs femmes de coups de bambous, au point que souvent même elles en avaient le dos tout mâchuré. En outre, alors que la filiation utérine est générale dans l'Afrique noire, chez ce peuple qui a fourni tant de femmes vigoureuses, la descendance masculine est seule reconnue.

Ainsi, ce n'est pas l'infériorité musculaire de la femme qui a pu causer sa subordination, puisque cet état de chose n'est qu'un résultat factice de la civilisation.

Mais allons plus loin et disons que quand bien même la femme aurait été faible de corps par nature, cette infériorité physique serait totalement insuffisante pour expliquer la domination du mâle. En effet, il ne faut pas croire que ce dernier ait triomphé par la force: l'histoire ne relève aucune guerre des sexes à la suite de laquelle les femmes auraient été asservies. Qu'on n'aille pas non plus invoquer le despotisme domestique; parmi les femmes aussi il s'en trouve des petits et des faibles, que nous ne voyons pas pour cela subordonnés le moins du monde. Etait-il donc si difficile de résister au mâle en le prenant par ses faiblesses? Les passions sexuelles par exemple qui constituent une désharmonie si profonde de la nature de l'homme, qui désorganisent son corps et son intelligence, voilà un défaut de la cuirasse que les femmes auraient pu exploiter à leur profit. A cette époque comme nous l'enseigne la préhistoire, il y avait moins de femmes que d'hommes; c'étaient ceux-ci par conséquent qui devaient solliciter les faveurs de l'autre sexe. Rien n'aurait donc empêché les femmes de se faire des objets sacro-saints, de prendre les hommes par les sens, et d'en profiter pour leur usurper l'autorité politique, ainsi qu'ont fait beaucoup de reines dans l'histoire. Il n'y avait pas besoin pour cela d'une intelligence supérieure, car beaucoup d'hommes sont esclaves de femmes sottes.

Et puis, à défaut de force physique, n'y avait-il pas des armes pour disputer au mâle l'autorité ou tout au moins pour ne pas accepter sa domination? Un enfant armé devient aussi redoutable qu'un athlète. Les femmes malgré leur faiblesse seraient bien capables de tenir tête à leurs maris, au lieu que la plupart, sans même essayer une résistance facile, se tapissent dans un coin comme des bêtes craintives. Comment donc croire que la femme ait pu être assujettie à cause de l'infériorité de sa force musculaire, alors que l'homme lui-même n'est qu'un roseau fragile à côté des formidables carnassiers qui fuient devant lui?

D'autres auteurs attribuent la subordination de la femme, non plus directement à la force de l'homme, mais on ne sait quel instinct de despotisme brutal qui le portait à étendre sa domination sur le monde. Ainsi selon Mac-Lennan, dans son ouvrage « Le Mariage primitif, 1865 », les deux sexes étaient égaux à l'origine; la femme même jouissait d'une certaine autorité, mais elle la perdit peu à peu, grâce aux tendances batailleuses de son compagnon. M. Fouillée semble se ranger à cette opinion: « Les mâles, dit-il, ayant toujours combattu entre eux, et pour la nourriture et pour l'amour, les plus courageux ont dû l'emporter et ont ainsi perpétué le courage même dans leur sexe, avec le goût de la lutte. » Mais on se demande pourquoi les mâles étaient seuls à combattre, tandis que les femelles restaient en repos. Celles-ci n'avaient-elles donc pas à pourvoir à leur nourriture, à soigner leurs petits, à les défendre même? Comme nous l'avons montré dans un précédent chapitre (1) à propos de la théorie de M. Edmond Perrier sur la psychologie de la femme, l'existence de chaque sexe ne gravite pas autour de pivots différents, puisque la fonction capitale, la lutte pour la vie, leur est commune. Rien ne justifie donc l'hypothèse des tendances batailleuses spéciales à l'homme. Quelle serait leur origine? Mac-Lennan observe là-dessus un silence prudent; c'est donc une inconnue qui ne résout pas le problème.

⁂

Ainsi la subordination de la femme ne saurait être attribuée à une cause physique. Faudra-t-il donc l'expliquer par des raisons psychiques? Mais ce n'est qu'à force de torturer les faits et les principes que les savants de la dernière génération, profitant de la foi béate qu'on leur vouait en raison du prestige de la Science, sont arrivés à jeter en pâture aux conservateurs cette formidable absurdité, qu'est leur théorie de l'infériorité de la femme.

Notons cependant, pour convaincre de l'inutilité de leur hypothèse, que cette infériorité eut-elle même été réelle, on ne saurait y voir une cause d'asservissement. Faut-il donc être un génie pour jouir de la Liberté? Les savants n'ont pas plus de droits que les ivrognes, Pourvu qu'on ait la raison en partage, point n'est besoin de facultés extraordinaires pour affirmer son indépendance.

(1) Chapitre encore inédit.

« Comment croire, objecte M. Turgeon (Le Féminisme français), que les premiers chefs de tribus aient été redevables de leur puissance sociale à la seule force du poing? Faute par eux d'ajouter à cet avantage brutal un entendement au-dessus du commun, ils n'auraient pas gardé si régulièrement le sceptre du pouvoir. »

Mais les femmes ont été assujetties bien avant que l'entendement ait pu s'élever au-dessus du commun. Chez les races sauvages les plus dégradées et les plus abruties comme les Australiens par exemple, les hommes dominent déjà, bien que les femmes ne leur soient certainement pas inférieures, ce serait bien difficile, sous le rapport de l'intelligence.

On voit donc combien est absurde l'hypothèse qui attribue la subordination de la femme à une infériorité intellectuelle.

⁂

Alors, les savants fort embarrassés imaginent des causes sociales qui nous paraissent bien contestables. « Dès la plus haute antiquité, dit par exemple Letourneau, il commença à s'établir entre les deux sexes de l'espèce humaine, une certaine division du travail, destinée à s'accentuer de plus en plus au cours de l'évolution sociale: à l'homme la chasse et la guerre; à la femme l'élevage des petits, des enfants, et les occupations casanières et pacifiques. »

Ainsi les mâles abandonnant leurs petits, il était tout naturel que les femelles les élevassent, d'autant plus qu'elles sont destinées à les allaiter.

« Dans les premières luttes, dit encore Schalck de la Faverie (La Femme dans la Nature, p. E. Perrier, t. III, p. 161), la (femme) se trouvait nécessairement dans un état d'infériorité pendant les périodes de la grossesse, de l'accouchement, de l'éducation première des enfants. Le temps consacré à ces soins primordiaux, nécessaires à l'éclosion de l'espèce, ne pouvait naturellement pas être consacré à la défense de la communauté, à la chasse, à toutes les occupations enfin qui développent les forces physiques de l'individu au détriment des qualités plus conservatrices. »

C'est ainsi que la maternité aurait joué un très mauvais tour aux femmes: elle elle les aurait détournées peu à peu de la vie active, leurs forces s'en seraient amoindries, si bien qu'elles auraient été assujetties.

Pourtant l'étude la plus sommaire de la vie primitive devrait convaincre de l'insuffisance de cette hypothèse. L'erreur des savants qui l'ont émise consiste en ce qu'ils ont considéré la grossesse, l'accouchement et l'éducation des enfants comme des fonctions aussi absorbantes qu'on les a fait devenir depuis, après des siècles de civilisation. Mais il s'en faut tout que, dans les premières sociétés, la maternité ait pu détourner la femme de la vie active et la vouer aux occupations casanières et conservatrices.

D'abord l'état d'infériorité occasionné par la grossesse et l'accouchement est quelque chose de trop inappréciable, vu l'insensibilité des sauvages, pour qu'on puisse le faire entrer en ligne de compte. « La femme grosse, dit Letourneau (La condition de la femme, p. 17), sert et travaille jusqu'au moment de sa délivrance. Ce moment venu, elle va accoucher à l'écart, sans presque proférer une plainte. Quelques heures après la parturition, l'Australienne reprend sa vie ordinaire, va même chercher du bois pour alimenter le foyer. »

Donc, si l'homme, comme le voudrait Schlack de la Faverie, a profité, pour établir son despotisme, de ces cours instants relativement rares où l'activité de la femme se trouve paralysée, il n'a certainement pas dû avoir du temps de reste.

Quant à l'éducation des enfants, à supposer même que la femme primitive s'y soit consacrée exclusivement, nous verrons tout à l'heure qu'il n'en est rien, cette occupation n'aurait pu la détourner de la vie active ni l'inférioriser, car il ne faut pas croire que chez les sauvages la maternité soit comme de nos jours une fonction sédentaire. Elle ne l'est devenue que bien plus tard, lorsque le mari eut pris l'habitude de garder sa femme, de pourvoir à l'entretien et à la sauvegarde de sa progéniture et lorsque le commerce eut pris assez d'extension pour qu'il fut possible d'acheter les objets tout faits au lieu d'aller se les procurer au loin. Mais dans les temps anciens rien de tout cela ne se passait: le père ignorait ses enfants ou tout au moins ne s'occupait point d'eux, pas plus que de sa femme; c'était donc à la mère à travailler au dehors, à mener la vie active pour assurer la subsistance de ses petits et la sienne. Il en est ainsi chez les sauvages où pourtant les femmes se trouvent déjà subordonnées.

Si c'étaient les hommes qui avaient été assujettis, les savants qui attribuent aujourd'hui la subordination de la femme aux fonctions sédentaires de la maternité, auraient été les premiers à soutenir que celle-ci a dominé son compagnon grâce à ces mêmes fonctions sédentaires. Ils n'auraient pas manqué de dire: « Voyez, c'est l'activité que la femelle a dû déployer pour élever sa progéniture qui est cause de son émancipation. Tandis que l'homme qui se soucie fort peu de sa descendance, n'avait à pourvoir qu'à son propre entretien et passait le reste du temps dans l'oisiveté, qui affaiblit le corps et l'esprit, la mère, en plus de sa conservation, devait encore nourrir ses enfants, les éduquer, ce qui développa son intelligence; veiller à leur sauvegarde, les défendre contre les ennemis humains et animaux, et cela contribua à accroître ses forces physiques et à lui donner pour le malheur du mari cet instinct batailleur que nous lui connaissons, pour être la caractéristique du type féminin. »

(A suivre.)

Dixième année —

ABONNEMENTS

France. . . . Un an.
Etranger . . . –

LE NUMÉRO :

France. . . . . 10 c
Etranger 15

Aux Bureaux du Journal et par l

TÉLÉPHONE : PASSY

ANNONCES aux Bureaux du Jou

Les Fra

Le secrétariat n'est ouver mercredi, vendredi, de 3 à La directrice reçoit le m midi de 3 à 6 heures.

L'Union Sacrée après la

Sous ce titre un journal r tre Etoile » a ouvert une e de personnalités éminentes a posé les questions suivan

1° L'Union sacrée ne doit vivre à la guerre si nous t France recueille tous les admirable effort?

2° Sous quelle forme et ditions l'Union sacrée peut après la guerre.

Notre grand ami, M. Ferd a fait à ces questions une fondement belle que nos sauront gré de reproduire.

Vos deux questions n'e

Pour que l'Union sacr vivre à la guerre, il faut pas, qu'elle n'ait pas été mesure de guerre, si elle trêve de partis en face d me, le péril disparu la t

Il est peut-être des Fr représentent ainsi l'Union me un geste dicté par l'in servation. Croyez bien que le sentiment général. L publique y a vu, ou, si v a deviné autre chose. Quo transformation de notre nal qui s'est accomplie av neté d'une opération chir mandée par des circonst ques, mais qui était à fair de cause.

Il fallait retrouver, ent Français, un terrain com des âmes, un esprit de f lait leur rappeler que si, une foule de différences les séparent et les oppose les uns aux autres, il y a de leur nature un sanctu où ils communient tous le meilleur d'eux-mêmes. faire reprendre la conse unité d'inspiration, de l identique vers un même sous des formes diverses par des voies divergentes

C'est ce que la guerre l ment révélé, c'est la seu aient connue parmi tant et douleurs.

Il n'y a aucune raison p découverte de la véritable nale soit oubliée ou mécon demain de la paix, et il y coup au contraire pour qu la paix toute sa portée.

Après la guerre, ce se guerre, et il faudra encor pour vaincre. Ne parlons ment de la lutte, de la gig économique où nous avo déployer toutes nos énergi de les discipliner sous p chéance. Mais rien que ch tre nous, nous sommes per si l'Union sacrée se diss seule peut nous permettre l'ennemi, celui qui sera l après que les Allemands plus.

L'ennemi ? il a des nom tous signifient la mort de L'ennemi, c'est l'alcoolisme prend après la guerre sa m phante, achèvera son œuv truction. L'ennemi, c'est la de la natalité française, s nal qu'il n'est que temps d'e nemi, c'est la pornographi prétexte d'art tire un profit la démoralisation de l'enfa mie c'est le taudis malsain c'est la tuberculose qui ri raître comme un péril na sûrement accru au lender guerre, c'est l'atelier ou, p prétendu atelier familial femme et, avec elle, la ra encore, c'est la pseudo-p cultive les bas instincts et bas intérêts, qui sème la h tise les passions, au lieu de courages, qui enferme che classe et chaque classe da égoïsme et qui, dégradant que, songe toujours aux que jamais à la patrie.